



LE MOT DU MAIRE

RECONFINEMENT

Le reconfinement annoncé par le Président Macron va bousculer nos habitudes quotidiennes. Nous devons tous lutter contre l'épidémie de coronavirus et redoubler de vigilance.

En dehors des trajets professionnels, les sorties sont autorisées une heure par jour, dans un périmètre d'un kilomètre autour du domicile, accompagnés obligatoirement d'une attestation. Les écoles restent ouvertes. Les services municipaux sont ouverts. Les parcs sont accessibles et le marché hebdomadaire est maintenu. À contrario, le Quatro, les salles de sports et associatives sont fermés.

Le confinement est nécessaire pour endiguer la propagation du virus. Nous devons tous prendre conscience de cet effort collectif.

LE COMMERCE LOCAL

La Covid-19 a bouleversé les modes de consommation des acheteurs, c'est un premier constat.

L'e-commerce a le vent en poupe. Ce n'est pas la crise pour les géants de la vente en ligne mais inévitablement l'angoisse chez nos commerçants locaux. Ce deuxième confinement envoie un coup d'arrêt à la reprise estivale. Mais restons tous positifs et optimistes.

Les fêtes de fin d'année sont les seuls espoirs d'éponger le manque à gagner de ces deux périodes de fermeture. L'offre baldivienne est large. On a cette chance inouïe que n'ont pas de nombreuses communes ! Personne ne veut voir les commerces fermer les uns après les autres en 2021. Ça ne tient donc qu'à nous de ne pas subir un tel scénario. Nos commerçants locaux font de l'e-commerce. Allez sur leur sites pour commander ou réserver vos articles. Privilégiez le drive et le click & collect. Les restaurateurs nous proposent également des plats à emporter. Profitons de toutes ces offres baldiviennes !

Les aînés de 72 ans et plus : si vous n'avez pas encore utilisé votre chèque cadeau de 25€, la date de validité va être prolongée.

À nous tous d'être de bons clients et de faire confiance « au local », l'enjeu est de taille !

Pascale GILLET

*Suite aux dernières mesures gouvernementales,
le Quatro a fermé ses portes
le jeudi 30 octobre au soir.*

*Soyez assurés que la programmation prévue ce mois
de novembre sera à nouveau reportée
dans la mesure du possible.*

*La médiathèque pendant ce mois de
confinement de novembre vous proposera
un nouveau numéro de «S'en sortir sans sortir»
que vous pourrez retrouver sur le site du Quatro :*

www.lequatro.fr

et sur les réseaux sociaux.

*Nous vous retrouverons avec plaisir,
d'ici là prenez soin de vous !*



LA MAIRIE VOUS INFORME :

Attestation de déplacement dérogatoire : pour des raisons environnementales, il est conseillé de générer numériquement vos attestations sur le site du ministère de l'intérieur ou via l'application Tousanticovid. Les formulaires sont aussi accessibles en téléchargement sur le site de la commune. En dernier recours, il est possible de passer récupérer des exemplaires en mairie.

Banque alimentaire : la prochaine collecte de la Banque Alimentaire aura lieu les vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 novembre 2020. N'hésitez pas à proposer un peu de votre temps pour renforcer nos équipes habituelles. Si vous êtes intéressés, contactez-nous au 06.40.06.66.19. On a besoin de vous !

CNI/Passeport : l'instruction des rendez-vous, les remises de pièces d'identité se poursuivent. Il est rappelé que les demandes de rendez-vous pour la réalisation de cartes nationales d'identité et/ou de passeports peuvent désormais se faire en ligne via le site internet de la commune.

Déchetterie : les déchetteries de Pluméliau et de Melrand sont ouvertes aux horaires normaux.

Idee : profitons du confinement pour fabriquer des décorations de Noël !

Ouverture des services : l'intégralité des services administratifs et des services techniques de la commune sont opérationnels. Les écoles, l'accueil de loisir périscolaire et extrascolaire sont ouverts normalement.

Le Quatro, la médiathèque, le musée de la Carte Postale, les salles de sport et associatives sont fermés au public pendant la durée du confinement.



Pour le bien de tous, le port du masque est obligatoire sur le territoire de la commune.

Bien vivre ensemble



Masques et civisme

De nombreux masques sont retrouvés au sol, sur la voie publique et dans les massifs de fleurs par les agents des services techniques. Après utilisation, la place des masques jetables est à la POUBELLE et non en plein air !

Les masques jetables, le plus souvent fait de matière plastique mettent plusieurs centaines d'années à se décomposer, sans parler du risque sanitaire que cela représente pour les agents s'occupant de la collecte.

Abandonner ses déchets sur la voie publique est également passible d'une amende de 68€.

Quand ?	Où ?	Quoi ?
Vendredi 13 Samedi 14	Salle du Scaouët	Collecte de sang de 14h30 à 18h30 le vendredi, de 8h30 à 12h30 le samedi. RDV à prendre au préalable sur le site mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr En remplissant votre attestation, la case à cocher est «Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.»
Vendredi 27, Samedi 28, Dimanche 29	Grandes surfaces	Collecte nationale de la Banque alimentaire dans les grandes surfaces de la commune pendant les horaires d'ouverture. Chaque don est redistribué dans le département où il a été collecté.

En raison de l'épidémie de Covid-19, le calendrier est susceptible d'être modifié selon évolution de la situation.



La cérémonie du souvenir du samedi 11 Novembre est annulée. Néanmoins, une gerbe de fleurs et les drapeaux seront mis en place.

CCAS

Baldibus : le service de transport à la demande du vendredi après-midi est maintenu. La capacité d'accueil est en revanche limitée à deux personnes à la fois. Les réservations sont toujours à faire au préalable, au minimum la veille, auprès du CCAS au 02.97.08.01.46.



Bons d'achats seniors : la date de validité des bons d'achats remis au seniors de plus de 72 ans, fixée initialement au 30 novembre bénéficie d'un délai supplémentaire.

Courses alimentaires : pour les courses des seniors confinés, une chaîne d'entraide est mise en place de façon à éviter les sorties. Le principe est simple : commandez vos courses sur le drive des commerces de BAUD, prévenez le CCAS, Marie-Annick ou un autre bénévole se charge de faire la livraison dans le respect des règles sanitaires.

Médaille de la famille Française : la médaille de la Famille Française, vous connaissez ? Peut se voir attribuer la médaille tout parent qui a élevé au moins 4 enfants de nationalité française, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans au 31 décembre 2020, et qui, par leurs soins attentifs et leur dévouement, ont fait un constant effort pour élever leurs enfants dans les meilleures conditions matérielles et morales. Renseignements auprès du CCAS de Baud.

Recrutements au SAAD : le Service d'Aide et d'Accompagnement Domicile (SAAD) Evel Blavet recherche plusieurs aides à domicile pour assurer la continuité de son service auprès de ses bénéficiaires. Plusieurs postes sont disponibles pour des interventions sur les secteurs de Baud, Guénin, Melrand, Bieuzy. Renseignements auprès de Martine CAMLANN au 02.97.08.00.10 ou par mail à l'adresse : saad-cantondebaud@mairie-baud.fr

